

Contribution à la réalisation de l'axe routier 2 x 2 voies entre Granville et Avranches

La CNAMS, représente l'ensemble des entreprises des services artisanales du secteur. Ce qui représente dans la manche plus de 3 000 entreprises.

Importance économique

En effet, cet axe est d'une importance capitale pour les entreprises du sud Manche. Soit plus de 1 000 adhérents pour notre structure. Des trajets multiples sont réalisés par nos collaborateurs de nos entreprises de services.

Cet axe en l'état représente en premier un danger d'accident routier. De plus, une perte de temps sur ce trajet qui pénalisent nos entreprises au niveau de leur marge et de la sécurité.

Réalisation de la 2 x 2 voies

La réalisation de cet axe dans la continuité des axes déjà réalisés permettrait à nos entreprises une meilleure sécurité, des meilleurs délais, et permettrait un impact environnementale moindres étant donné que l'ensemble de nos flottes de véhicules sont pour le moment diesel.

Impact environnementale

Au niveau de l'impact environnementale, il faut tout d'abord pensé aux riverains qui subissent de forte émanation de CO² concentré du fait du ralentissement de l'axe. De plus, des mesures sonores ont été effectués et arrivent parfois au-dessus des seuils autorisés.

En conclusion

La CNAMS de la Manche, émet un avis favorable pour la réalisation qui est d'une importance capitale pour nos entreprises de services en pensant de plus aux activités de services à la personne.